



Ville d'Iqaluit
1085, rue Mivvik
C.P. 460
Iqaluit (Nunavut)
X0A 0H0

Message d'intérêt public

Règlement sur le port de la médaille pour les animaux de compagnie —

Concours animalier

1^{er} juin 2023 — Iqaluit, Nunavut

Le Service municipal du maintien de l'ordre public de la Ville d'Iqaluit tient à rappeler aux citoyens et citoyennes que tous les animaux domestiques sont tenus de porter leur médaille comme preuve de permis animalier. Les permis pour animaux de compagnie sont gratuits et sont disponibles au bureau du Service municipal du maintien de l'ordre au bâtiment 901.

Afin d'encourager les propriétaires d'animaux de compagnie à se procurer leur permis animalier, nous lançons un concours. Pour y participer, il vous suffit de prendre une photo de votre animal de compagnie portant fièrement sa médaille de la Ville d'Iqaluit et d'envoyer votre photo par courriel à Info@iqaluit.ca en prenant soin d'indiquer votre nom, le nom de votre animal de compagnie et le numéro de votre permis. Par la suite, nous publierons ces photos d'animal de compagnie sur nos médias sociaux pendant tout le mois de juin.

Le 4 juillet, nous procéderons à un tirage au sort parmi toutes les personnes participantes afin d'offrir un sac-cadeau de la part de la Ville d'Iqaluit rempli de jouets et de friandises pour animaux.



Ville d'Iqaluit
1085, rue Mivvik
C.P. 460
Iqaluit (Nunavut)
X0A 0H0



Media releases are available in Inuktitut, English and French at www.iqaluit.ca.
Les communiqués de presse sont diffusés en inuktitut, en anglais et en français au www.iqaluit.ca.



Ville d'Iqaluit
1085, rue Mivvik
C.P. 460
Iqaluit (Nunavut)
X0A 0H0



Informations sur la photo : Ulu (à gauche), le chien du Service municipal du maintien de l'ordre public d'Iqaluit, répond aux questions de Sparky, le chien-pompier du Service des incendies d'Iqaluit, et d'Austin Follett-Barrieauet, agent de contrôle des animaux d'Iqaluit. Ulu a renouvelé son permis animalier de la Ville d'Iqaluit pour participer au concours animalier Good PET. Si vous envoyez une photo de votre animal de compagnie arborant sa médaille de la Ville d'Iqaluit (avec le numéro de permis animalier, le nom de l'animal de compagnie et celui du propriétaire), vous pourriez gagner un paquet-cadeau de friandises pour animaux de la Ville d'Iqaluit. Le tirage au sort aura lieu le 4 juillet, bonne chance.

##

Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec :
Kent Driscoll, gestionnaire des communications et du service à la clientèle
867-979-5607 k.driscoll@iqaluit.ca

Media releases are available in Inuktitut, English and French at www.iqaluit.ca.
Les communiqués de presse sont diffusés en inuktitut, en anglais et en français au www.iqaluit.ca.